



SOCOTEC BELGIUM ASBL

## 7982

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	existante	
N° de rapport : 23/16.1020/09			
Concerne		*******************	
Demandeur: CeltTCheck - Selfile	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
Personne sur place :	<i>i</i>	/	1
Adresse de la visite : All de Co Clorx Perge.,	272-	Licee	- Drevi
Date de visite 2 Le M. 6. Date d'émission 2 Mc/16. Références clien	t: NC	J	
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🔾 271 📈 276 bis et dérogations 💢 271 bis	□ 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
<u>Description de l'installation visitée</u> :			
Tension d'utilisation ☐ Protection générale du branche ☐ 3N400 V ☐ 3x230V ☐ 2x230V ☐ 1N400V		20 A	_
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	ombre de circi	iits terminaux :	1
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou
Correspondances des schémas à l'installation			dérog.
Etat du matériel électrique installé	V	X	
Mesures de protection contre les contacts directs	<b>&gt;</b>		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs			
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé	X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	V		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	1		-
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		4
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre :2	X		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel	de l'agent SOC	OTEC BELGIUM	asbl.
Wanduements / Notes of Messence de plan e lech	The ses	de l'Ar	Cou
& Recordition mement et Relixon	hou s	le certe	2 ms
motered à poste fixe. I Absence Conclusion: aux tujour d'ea- et de c	ede	pur pol	tentre
Conclusion: aux Tujan Dean et de C	AZ.		RAI
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.			dans /Soc
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité d'au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.			RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 -
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.			erle
Mana stade de Research	amandour nous	ácontina :	7)/02
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,	emanueur pour r	eception :	215
CUFFARO			
Domenico			8
SOCOTEC DOTTIETHES			1/2